



Glaire et la Presqu'île

AVRIL 2018

Flash-info n° 119 de la Commune de Glaire
Imprimé par nos soins



Edito du Maire

Le jeudi 26 avril, nous avons reçu dans notre salle des sports, rue Pierre Lavoisier, le Premier Ministre accompagné de la Ministre chargée des affaires européennes.

Le dimanche précédent, j'avais été contacté par Monsieur le Préfet pour savoir si nous accepterions une éventuelle rencontre pour débattre avec le Premier Ministre sur le ressenti des élus ruraux au sujet de l'Europe. J'ai bien sûr donné mon accord, tout en étant informé que d'autres lieux étaient également envisagés. Ce n'est que lundi en soirée, après deux visites sur place par Madame la Sous-Préfète accompagnée des services de sécurité et du protocole, qu'il nous a été confirmé que le site de notre commune était retenu pour cet événement. Toutefois, il nous a été demandé de ne pas diffuser cette information avant la Préfecture, pour des raisons de sécurité. C'est donc en présence d'une trentaine d'élus dont les représentants des trois associations départementales (maires ruraux, maires des Ardennes, Unimair) qu'un débat de qualité s'est instauré dans le calme et le respect réciproque.

Nous avons ainsi pu exposer les nombreux dysfonctionnements de l'Europe (nécessité de créer une harmonisation des charges sociales et autres entre chaque Etat membre, problèmes de concurrence déloyale, directives européennes sans compensation financière pour la mise en application au niveau de nos collectivités alors que les dotations financières ne cessent de diminuer, contrats pour l'agriculture notamment avec le Canada et les risques encourus principalement pour les éleveurs, etc...

26 avril 2018 le premier ministre à Glaire



De gauche à droite: le président d'Ardenne métropole Boris RAVIGNON ; le sénateur Marc LAMENIE; le député Jean-Luc WARSMANN; le maire André GODIN; la ministre en charge de l'Europe Nathalie LOISEAU; le premier ministre Edouard PHILIPPE, le préfet Pascal JOLY, réunis avec une trentaine d'élus des Ardennes dans la salle des sports de Glaire pour une consultation citoyenne sur l'Europe. (suite page 3)

24 juin 2005 le premier ministre à Glaire



En compagnie du ministre de la cohésion sociale Jean-Louis BORLOO, le premier ministre Dominique de VILLEPIN en visite dans les Ardennes chez ARCOMAT à Glaire, a rencontré des chefs d'entreprises et des salariés récemment embauchés dans le cadre des contrats d'avenir.

Suite de l'édito du Maire

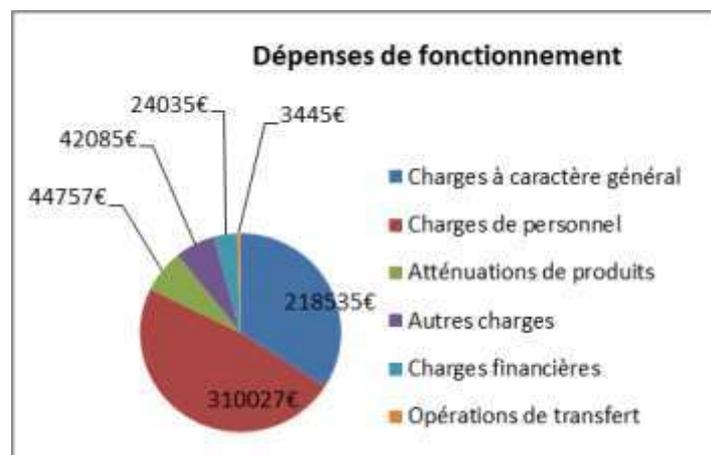
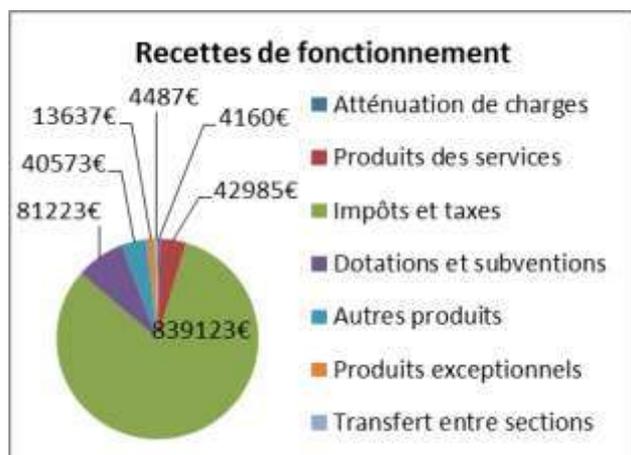
Toutefois nous avons également souligné les bienfaits de l'Europe (la libre circulation entre les Etats membres, une monnaie commune pour la majorité d'entre eux, la paix pour les Etats européens...).

Suite à cette réunion/ débat nous avons reçu récemment un courrier de Monsieur le Préfet pour nous remercier de la qualité de l'accueil, de l'organisation et nous féliciter pour notre professionnalisme.

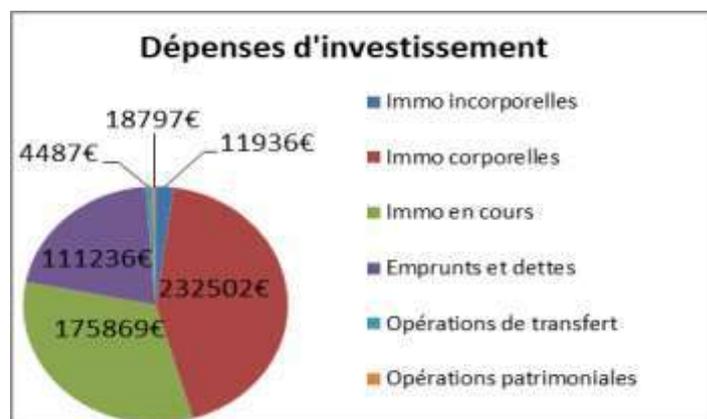
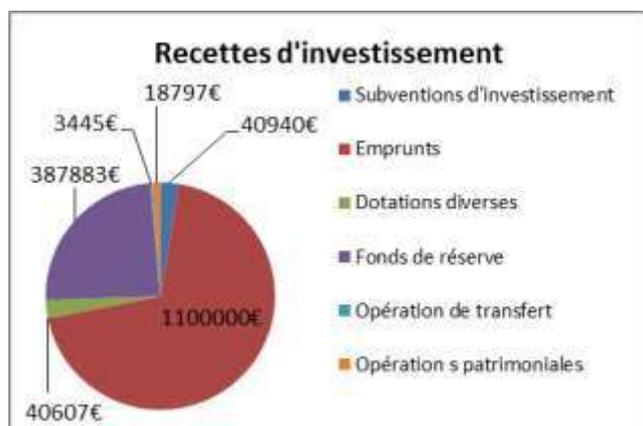
Bonne lecture, André GODIN

Résultats de l'exercice 2017

Réunis en séance le 16 avril 2018, les conseillers municipaux ont approuvé à la majorité moins une abstention, les résultats du budget 2017 ainsi que le budget primitif 2018.



La Capacité d'Auto Financement (CAF) = Recettes de Fonctionnement - dépenses de Fonctionnement = 383000€ représente la somme qui peut être investie sur l'exercice 2018.



En 2017, la commune a emprunté 1 100 000 €. Au 31/12/2017 l'encours total des emprunts restant dus s'élève à 1 796 000 €; le fonds de roulement de fin d'exercice est de 1 762 000 €.

La dette totale à rembourser (Capital + intérêts) s'élève à 2046000€. Compte tenu de la capacité d'auto financement de la commune, la dette pourrait être remboursée en 5 ans et 4 mois (2046000€/383000€).

Une commune est dite surendettée quand son encours est supérieur à 12 ans.

Budget primitif 2018

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Chap	Intitulés	BP 2018	Chap	Intitulés	BP 2018
011	Charges générales	287 800 €	002	Résultat reporté	627 177 €
012	Charges de personnel	344 738 €	013	Atténuations de charges	1 500 €
014	Atténuations de produits	44 757 €	042	Opérations de transfert	14 000 €
022	Dépenses imprévues	20 000 €	70	Produits des services	46 139 €
023	Virement investissement	850 351 €	73	Impôts et taxes	860 766 €
042	Opérations de transfert	2 696 €	74	Dotations, subventions	45 285 €
65	Autres charges	45 825 €	75	Autres produits	40 000 €
66	Charges financières	32 000 €	76	Produits financiers	- €
67	Charges exceptionnelles	4 500 €	77	Produits exceptionnels	300 €
68	Dot aux amortissements	2 500 €			
Total		1 635 167 €			1 635 167 €

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Chap	Intitulés	BP 2018	Chap	Intitulés	BP 2018
001	Solde reporté	0€	001	Solde d'investissement	889441€
020	Dépenses imprévues	32000€	021	Virement de fonctionnement	850351€
040	Opérations de transfert	14000€	024	Produit de cession	13400€
041	Opérations patrimoniales	50000€	040	Opérations de transfert	2696€
16	Emprunts et dettes	170000€	041	Opérations patrimoniales	50000€
20	Immos incorporelles	4500€	10	Dotations, fonds divers	315508€
204	Subventions d'équipement	41500€	13	Subventions d'investis	87153€
21	Immos corporelles	397200€	16	Emprunts et dettes	0€
23	Immobilisations en cours	364400€	RAR	Restes à réaliser	194000€
RAR	Restes à réaliser	1328949€			
Total		2402549€	Total		2402549€

L'essentiel des recettes communales est obtenu par le versement des impôts et des taxes. Chaque année, une partie de la CAF (Capacité d'Auto Financement) est réaffectée en recettes de fonctionnement sur la ligne résultats reportés.

La totalité des travaux n'ayant pas été terminée en 2017, le reste à réaliser, soit 1 328 949 €, a été reporté en dépenses au budget 2018. La subvention de 194 000 € qui est inscrite en reste à réaliser, sera versée par l'Etat après la fin des travaux de la rue Foch.

Consultations citoyennes Européennes avec le premier ministre

La venue du chef du gouvernement de la France dans le village de Glaire ne s'est pas faite sans quelques contraintes. La rue Pierre Lavoisier interdite à toute circulation n'était accessible qu'aux invités déclinant leur identité aux forces de l'ordre qui bouclaient le quartier. Une trentaine d'élus du département parmi lesquels dix membres du conseil municipal de Glaire et de nombreux journalistes attendaient le premier ministre et sa délégation dès 14h



Les consultations citoyennes qui se dérouleront d'avril à octobre 2018 dans 26 états de la communauté Européenne, doivent redonner la parole aux habitants pour mieux connaître les attentes des Européens. Ce sont les objectifs des dirigeants nationaux pour accroître les possibilités des citoyens d'être écoutés et de participer aux décisions européennes.



Présentées en conseil des ministres en mars 2018 par Nathalie LOISEAU la ministre déléguée aux affaires européennes, les consultations citoyennes concernent tous les habitants de l'Union Européenne qui peuvent participer aux réunions, mais également faire connaître leur point de vue sur le site « Touteurope.eu »



Les échansons dans le Sancerrois



Samedi 14 avril visite et repas au domaine Eric Louis à Thauvenay dans le Cher, avec dégustation des vins du domaine



L'après midi, visite de la chèvrerie de la ferme des Chapotons à Mene-tou-Râtel et dégustation du crottin de Chavignol et des vins de la ferme.



Fin des visites de la première journée. Les échansons terminent la soirée par un repas libre dans le centre historique de Bourges avant de rejoindre l'hôtel « Le Berry ».



Dimanche 15 avril Visite du centre Oenotouristique . Cette ancienne maison de maître avec tour et cave voutée est devenue un relai de poste, avant d'accueillir les touristes à Pouilly sur Loire.



La visite du centre baptisé « La Tour du Pouilly-Fumé », permet de découvrir le travail d'une famille de viticulteurs pendant une année et le savoir-faire des vignerons.



A la ferme auberge des Barreaux à Herry, Françoise, l'hôtesse des lieux, propose les spécialités du terroir qu'elle cuisine. Après 2 jours de visites et de dégustations, c'est le retour.

28 avril 2018, tennis de table: tournoi de Glaire

Les joueurs des 6 équipes de l'ASTT Glaire inscrits en Régionale 2 ter poule A; Régionale 3 ter poule C; Régional 4 ter poule A; Départementale 1 poule A; Départementale 3 poule D et Départementale 4 poule B, ont participé au tournoi de Glaire le 28 avril 2018.

Ouvert aux licenciés du tennis de table, mais aussi aux non licenciés, ce tournoi qui a accueilli plus de 80 pongistes, permet à chacun de s'inscrire dans le tableau de son choix en fonction de ses aptitudes, mais aussi dans le tableau toutes catégories.



Résultats tableau A, toutes catégories:
1er Alexis Zurek (CMATT)
2e Adrien Dussart (ASTT Pont à Mousson)
3e Erwan Le Bihan (PPC Tagnon)

Tableau B, -1700 points:
Maxime Creton (Sedan TT)
Ulysse Creton (Sedan TT)

Tableau C, -1400 points:
Joan Zimmermann (Carignan CTT)
Thierry Georgelet (ASTT Glaire)
Armand Petit (PPC Bazeilles)

Vainqueurs du double: Joan Zimmermann et Emeric Sobaco contre Mehdi Lahlou et Antonin Grévin

14 mai: réunion du conseil municipal à 19h30

Ordre du jour

Ouverture de poste suite avancement de grade
Vente de terrain
Achat de terrain
Remplacement de toiture sur un bâtiment communal
Groupement de commandes
Transfert des abris bus à Ardenne Métropole

Motion de soutien aux hôpitaux de Charleville et Belair
Adhésion au service RGD et nomination d'un délégué
Centre aéré A.C.M.
Vente du Conseil Départemental à la commune
Divers: Fête communale, etc...

Règles de bon voisinage: rappel

Avec le retour des beaux jours, les particuliers doivent se plier à des horaires précis quand ils souhaitent passer la tondeuse et utiliser tout autre matériel de jardinage ou de bricolage. (voir annexe jointe)

Les Rendez-vous de la Presqu'île

Lundi 14 mai 2018

Réunion du conseil municipal à 19h30

Vendredi 18 mai 2018 à 19h30

Séance d'œnologie surprise

Samedi 26 mai 2018

Randonnée pédestre à Vendresse

Dimanche 20 mai 2018

Messe de la Pentecôte à Balan à 10h30

Vendredi 08 juin 2018

Les vergers du Tourteronnais à Guincourt

Samedi 16 juin 2018

Messe à Glaire à 18h

Glaire en Infos sur : www.mairie-glaire.fr

Mairie de Glaire — 5, place de la Mairie — Tél 03 24 27 26 53 — Courriel : glaire@orange.fr